



RAPPEL PROCEDURE DE REAFFILIATION SAISON 2020/2021

La procédure de réaffiliation est intégralement dématérialisée. Chaque GSA, doit se connecter à son espace club et procéder à sa réaffiliation selon la procédure suivante :

I – LE GSA – ETAPE 1

1 - Met à jour son formulaire de réaffiliation à partir de son espace, selon le principe suivant :

- > AFFILIATION LOISIRS lui permettant de se voir délivrer des licences Volley Pour Tous, Compet'lib, Evènementielle, Dirigeant et Encadrement ;
- > AFFILIATION COMPETITION avec un choix de pratique cumulable, lui permettant de se voir délivrer des licences compétition selon la ou les options sélectionnées.
 - Volley-Ball
 - Beach Volley
 - Para Volley
 - Snow Volley

A tout moment au cours de la saison, l'ajout de pratique compétitive reste possible.

2 – Appose sa signature électronique en saisissant son code d'accès.

Aucune saisie de licence ne peut être effectuée tant que la ligue régionale n'a pas validé la réaffiliation.

La réaffiliation (étape 1) doit être faite impérativement avant d'effectuer l'engagement dans les championnats.

II – LA LIGUE REGIONALE – ETAPE 2

Après la bascule de la saison le **06 Juillet 2020**, la ligue régionale :

- 1 – Vérifie la saisie informatique
- 2 – Indique le niveau de pratique de l'équipe senior du plus haut niveau pour les clubs Affiliés Compétition Volley-Ball (Départemental, Régional, National et LNV).
- 3 – Valide la réaffiliation

Dès la validation de la Ligue Régionale le panier « Réaffiliation » est activé dans l'espace club.



FFvolley

RAPPEL PROCEDURE DE REAFFILIATION SAISON 2020/2021

III – LE GSA – ETAPE 3

1 – Procède à la saisie des demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de réaffiliation (au minimum le Président et le Trésorier du GSA)

2 – Reporte leurs numéros de licences sur la fiche d'affiliation du club.

3 – Clôture son panier « Réaffiliation » comportant la réaffiliation du GSA et les licences des membres du bureau. Procède au règlement.

Aucune autre saisie de demande de licence ne peut être faite tant que le panier « Réaffiliation » n'est pas validé financièrement par la Comptabilité Fédérale.

Rappel : Aucun engagement ne pourra être validé pour la Saison 20/21 par les commissions sportives concernées si un GSA est en dettes avec la FFvolley, la LNV, sa ligue régionale ou son comité départemental. Il appartient à chaque instance de tenir les autres informées.
